

Syndicat Mixte de Sioule et Morge

Lieu-dit Monteipdon
63440 SAINT PARDOUX

N° DC 2023-03-05

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

L'an deux mil vingt-trois, le 16 décembre à 9h30, le Comité Syndical dûment convoqué s'est réuni à Saint Pardoux, sous la présidence de Monsieur Luc CAILLOUX.

Date de convocation : 04 décembre 2023

Nombre de membres : en exercice : 118
Présents : 63 Pouvoirs : 10
Votants : 73 (dont 10 procurations)

Présents : Simon ADDERLEY (SAINT ANGEL); Fernand ANTUNES (LES ANCIZES COMPS); Michel AUBIGNAT (SAINT REMY DE BLOT); Guillaume BAFFIER (CHATEAUNEUF LES BAINS); Michèle BARBECOT (SAINT OURS LES ROCHES); Denis BARDEL (BLOT L'EGLISE); Michaël BARE (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Davy BELLARD (NEUF EGLISE); Marie-Andrée BERKES (SAINT OURS LES ROCHES); Gilles BIGAY (EFFIAT); Grégory BONNET (MONTCEL); Jérôme BOREL (SERVANT); Joël BOUGAREL (ARS LES FAVETS); Florent BOURLON (POUZOL); Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT); Mathieu CAMUS (POUZOL); Marc CARRIAS (EFFIAT); Christelle CHAMPOMMIER (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Daniel CHARRAUX (TEILHET); Adrien CIBOIS (AYAT SUR SIOULE); Daniel CLUZEL (GOUTTIERES); Pierre COLLANGE (LISSEUIL); Laurent COLLARDEAU (TEILHEDE); Guillaume CRISPYN (CHAMPS); Alain DESNIER (SAINT HILAIRE LA CROIX); Dominique DINYTASZ (MENAT); Alain DURIN (ARS LES FAVETS); Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT); Laetitia GARDARIN (CHAPDES BEAUFORT); Marc GIDEL (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Alain GIMENEZ (AYAT SUR SIOULE); Claude GREMAT (SAINT PRIEST DES CHAMPS); Marie Françoise HUBERT (JOZERAND); Philippe IMBAUD (YOUX); Christian JEROME (SAINT ELOY LES MINES); Guillaume JOUANADE (TEILHEDE); Bernard JOUHENDON (VIRLET); Pascal LABBE (SAINT AGOULIN); Patrick LAPARRAT (COMBRONDE); Julien LECLACHE (LAPEYROUSE); Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE); Jean-Claude LEMOINE (SAINT MYON); Didier MANUBY (LES ANCIZES COMPS); Guy MAQUAIRE (SAINTE CHRISTINE); Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ); Gérard MASSON (NEUF EGLISE); Pascal MONTAGNE (MARCILLAT); Roger OLLIER (BUXIERES SOUS MONTAIGUT); Etienne ONZON (COMBRONDE); Michel PAQUET (SAINT AGOULIN); Amélie PEREZ (CHATEAUNEUF LES BAINS); Chantal PIEUCHOT-MONNET (SAINT PARDOUX); Jean Luc PORTE (JOZERAND); Sébastien PORTIER (CHARBONNIERES LES VIEILLES); Jean-Luc QUINTY (MONTAIGUT EN COMBRAILLE); Marcel RAYNAUD (ESPINASSE); Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS); Daniel REYNAUD (SAINT GAL SUR SIOULE); Anne Sophie RODRIGUES (CHAMPS); Patricia ROSSIGNOL (ESPINASSE); Odile SOULIER (SAINT GERVAIS D'Auvergne); Jean-Luc TIXIER (MONTPENSIER); Jacques VILLECHENON (GOUTTIERES).

Absents ayant donné procuration :

Pierre BARBARY (PONTGIBAUD) ayant donné pouvoir à Luc CAILLOUX (CHAPDES BEAUFORT)
Sébastien BLANC (LOUBEYRAT) ayant donné pouvoir à Pierre EVRAIN (LOUBEYRAT)
Cédric BOILOT (SAINT ELOY LES MINES) ayant donné pouvoir à Grégory BONNET (MONTCEL)
Jean-Pierre GELINAT (VIRLET) ayant donné pouvoir à Bernard JOUHENDON (VIRLET)
Laurent JAHARD (SAINT GENES DU RETZ) ayant donné pouvoir à Gilles MAS (SAINT GENES DU RETZ)
Paul LASSET (SAINT MYON) ayant donné pouvoir à Jean Claude LEMOINE (SAINT MYON)
Karina MONNET (ARTONNE) ayant donné pouvoir à Jocelyne LELONG (SAURET BESSERVE)
Josette MOULY (SERVANT) ayant donné pouvoir à Jérôme BOREL (SERVANT)
Julien PERRIN (SAINT GEORGES DE MONS) ayant donné pouvoir à Dominique RAYNAUD (SAINT GEORGES DE MONS)
Jean François PORTE (MONTCEL) ayant donné pouvoir à Marc CARRIAS (EFFIAT)

Monsieur Pascal MONTAGNE a été élu secrétaire de séance.

Objet : Tarifs 2024 du service d'Assainissement Non Collectif

Les tarifs appliqués par le service d'assainissement non collectif sont les suivants (en € HT) :

Existant : Contrôle de bon fonctionnement / Redevance annuelle	15,00 € / an
Existant : Contrôle de bon fonctionnement pour les usagers qui ne dépendent pas du Syndicat pour leur facture d'eau et pour les collectivités pour lesquelles le Syndicat effectue des contrôles de bon fonctionnement sous forme de prestation	150,00 €
Existant : Contrôle de bon fonctionnement : refus de visite	15,00 € / an
Existant : Contrôle de bon fonctionnement plus de 20 EH (équivalent habitant)	150,00 € /an
ANC VENTE : Contrôle d'installation dans le cadre d'une vente	135,00 €
ANC VENTE : Contrôle d'installation dans le cadre d'une vente plus de 20 EH (analyses MES+DBO5)	400,00 €
ANC NEUF1 : Conception et réalisation	215,00 €
ANC NEUF1 : Conception uniquement	135,00 €
ANC NEUF1 : Conception sur dossier (étude de filière par bureau d'étude fournie)	50,00 €
ANC ETUDE : Etude de faisabilité (avec test perméabilité + édition rapport) (ST ELOY LES MINES)	215,00 €
ANC NEUF2 : Contrôle Réalisation	80,00 €
ANC NEUF2 : Contre visite suite à non-conformité	80,00 €
ANC REHAB1 : Conception uniquement (pour les usagers qui ne dépendent pas du Syndicat pour leur facture d'eau et pour les collectivités pour lesquelles le Syndicat effectue ce contrôle sous forme de prestation)	135,00 €
ANC REHAB2 : Contrôle Réhabilitation	80,00 €
ANC REHAB2 : Contre visite suite à non-conformité	80,00 €
ANC PROG REHAB : Participation des usagers souhaitant s'inscrire dans le cadre du programme de réhabilitation	135,00 €

Il est proposé au Comité Syndical de maintenir à l'identique ces tarifs en 2024.

Cette proposition a reçu un avis favorable du Conseil d'Exploitation de la Régie d'Assainissement de Sioule et Morge lors de sa réunion du 30 novembre 2023.

LE COMITÉ SYNDICAL,

Après en avoir délibéré à l'unanimité :

- **APPROUVE** le maintien à l'identique des tarifs du service d'assainissement non collectif, tels que présentés ci-dessus,
- **CHARGE** le Président de l'exécution et de la publication de la présente délibération.



Fait et délibéré à Saint Pardoux,
Le 16 décembre 2023

Le Président,
Luc CAILLOUX